

Vers une souveraineté alimentaire durable : opportunités et défis de la filière rizicole en République Démocratique du Congo (synthèse bibliographique)

Pacifique Kilongo Bulambo, Caroline De Clerck, Ludivine Lassois

Plant Genetics and Rhizosphere Processes Lab, Gembloux Agro-Bio Tech, University of Liège, Passage des Déportés 2, 5030 Gembloux (Belgium). E-mail : pacbulambo@yahoo.fr

Reçu le 27 avril 2025, accepté le 19 février 2026, mis en ligne le 26 mars 2026.

Cet article est distribué suivant les termes et les conditions de la licence CC-BY (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>)

DOI: 10.25518/1780-4507.21844

Introduction. Le riz, principalement représenté par deux espèces, *Oryza sativa* (asiatique) et *Oryza glaberrima* (africaine), constitue une céréale stratégique pour la sécurité alimentaire mondiale. L'espèce *O. sativa* est consommée par près de la moitié de la population mondiale. En Afrique, et particulièrement en République Démocratique du Congo (RDC), la demande en riz augmente rapidement sous l'effet combiné de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des régimes alimentaires. Toutefois, la production locale demeure insuffisante pour répondre à la demande nationale. Cet article examine les opportunités offertes par la filière rizicole en RDC ainsi que les contraintes structurelles qui en limitent le développement.

Littérature. La RDC bénéficie de conditions agroécologiques diversifiées, de terres fertiles et d'une demande urbaine en expansion, favorables à la production rizicole. Cependant, plusieurs contraintes techniques et institutionnelles freinent son essor : faiblesse des pratiques culturales, accès limité aux semences de qualité, dégradation des sols, insécurité foncière, dollarisation de l'économie, déficits d'irrigation et de financement ainsi qu'une mauvaise qualité du riz local.

Conclusions. Malgré un potentiel rizicole considérable, la RDC reste dépendante des importations. Le développement durable de la filière passe par l'amélioration coordonnée de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, l'investissement dans la transformation locale et la mise en œuvre de politiques agricoles cohérentes favorisant la compétitivité et la souveraineté alimentaire.

Mots-clés. Filière riz, riziculture, contraintes socio-économiques, politiques agricoles, sécurité alimentaire, Afrique centrale.

Towards sustainable food sovereignty: opportunities and challenges of the rice sector in the Democratic Republic of Congo. A review

Introduction. Rice, mainly represented by two species — *Oryza sativa* (Asian) and *Oryza glaberrima* (African) — is a strategic cereal for global food security. The species *O. sativa* is consumed by nearly half of the world's population. In Africa, and particularly in the Democratic Republic of Congo (DRC), the demand for rice is rapidly increasing due to the combined effects of population growth, urbanization, and changing dietary patterns. However, local production remains insufficient to meet national demand. This article examines the opportunities offered by the rice sector in the DRC as well as the structural constraints that limit its development.

Literature. The DRC benefits from diverse agroecological conditions, fertile land, and a growing urban demand, all of which are favorable to rice production. However, several technical and institutional constraints hinder its expansion: weak cultivation practices, limited access to quality seeds, soil degradation, land tenure insecurity, the dollarization of the economy, irrigation and financing deficits, and the poor quality of locally produced rice.

Conclusions. Despite considerable potential for rice production, the DRC remains dependent on imports. The sustainable development of the rice sector requires coordinated improvements across all segments of the value chain, investment in local processing, and the implementation of coherent agricultural policies that promote competitiveness and food sovereignty.

Keywords. Rice value chain, rice cultivation, socio-economic constraints, agricultural policies, food security, Central Africa.

1. INTRODUCTION

Le riz (genre *Oryza*) appartient à la famille des Poacées et comprend une vingtaine d'espèces, dont deux sont principalement cultivées à l'échelle mondiale : *Oryza sativa*, originaire d'Asie et *Oryza glaberrima*, domestiquée en Afrique. Ces deux espèces possèdent un génome diploïde constitué de 12 paires de chromosomes ($2n = 24$). Les autres espèces, pour la plupart sauvages, réparties entre formes diploïdes et tétraploïdes, se rencontrent en Asie, en Afrique, en Amérique et en Australie. Ces espèces sauvages jouent un rôle essentiel dans les programmes d'amélioration génétique du riz cultivé, notamment pour l'introgession de caractères de résistance aux maladies, aux stress abiotiques et pour la diversification génétique.

Oryza sativa demeure l'espèce la plus cultivée dans le monde, avec près de 85 % de la production mondiale concentrée en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Bangladesh et Philippines), tandis que l'Afrique n'y contribue qu'à hauteur de 8 % (Minader, 2012).

À l'inverse, *O. glaberrima*, issue de la domestication de *O. breviligulata* (elle-même dérivée de *O. longistaminata*), présente un intérêt agronomique croissant. Bien que sa productivité soit plus faible, cette espèce africaine constitue une source précieuse de gènes d'adaptation aux contraintes biotiques et abiotiques, largement utilisée dans les programmes d'amélioration variétale du riz africain (Togola et al., 2010). Sur le plan taxonomique, les classifications modernes reposent principalement sur l'organisation génomique, notamment la ploïdie et l'homologie des génomes, en cohérence avec les caractéristiques morphologiques observées (Akakpo, 2011). *Oryza sativa* se subdivise en deux grandes sous-espèces : ssp. *indica* et ssp. *japonica*, distinction confirmée par des analyses biochimiques et moléculaires. Les variétés *indica*, adaptées aux climats tropicaux humides, présentent des grains longs et fins, tandis que les variétés *japonica*, plus fréquentes dans les zones tempérées et montagnardes, produisent des grains courts et ronds. De nombreuses améliorations variétales, notamment l'introduction de gènes de nanisme, ont permis d'accroître la résistance à la verse et d'optimiser la productivité dans les systèmes de riziculture intensive (Mbonankira, 2014).

Céréale de base pour plus de 3,9 milliards de personnes, le riz est l'un des aliments les plus consommés au monde. En 2020, sa culture couvrait environ 164 millions d'hectares, pour une production annuelle estimée à 757 millions de tonnes (Goli et al., 2023). Sa demande mondiale continue de croître, passant d'environ 360 millions de tonnes en 2019 (FAO, 2020) à une projection de près de 600 millions de tonnes à l'horizon 2030 (Togola et al., 2010).

En Afrique, le riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire et tend à se substituer progressivement aux céréales traditionnelles comme le mil et le sorgho (AfricaRice, 2016). Source majeure de glucides, il contribue jusqu'à 55 % des apports énergétiques recommandés dans certaines populations. Sur le plan nutritionnel, le riz décortiqué se compose principalement de glucides (75-76 %), de protéines (10 %), de lipides (1-1,3 %) et de minéraux (1-2 %) (Goyon & Mestres, 2017).

En Afrique en général, et en République Démocratique du Congo (RDC) en particulier, la consommation de riz connaît une croissance rapide soutenue par la démographie, l'urbanisation et l'évolution des régimes alimentaires. La filière rizicole joue un rôle de plus en plus stratégique dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et le développement rural de la RDC. Bien que le pays dispose de vastes potentialités agroécologiques favorables à sa culture, la production nationale demeure insuffisante pour répondre à la demande, entraînant une dépendance marquée vis-à-vis des importations. Dans ce contexte, la valorisation de la filière rizicole apparaît comme un levier majeur de développement socio-économique. Le présent article se propose d'examiner la littérature disponible afin d'identifier les opportunités qu'offre la filière riz en RDC, tout en relevant les contraintes structurelles qui freinent son développement.

2. HISTORIQUE, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE RIZICOLE EN RDC

La culture du riz a été introduite en RDC par des marchands arabes dans les années 1840. Son expansion significative débute dans les années 1920 et s'accélère entre 1935 et 1955, période durant laquelle plusieurs variétés sélectionnées sont diffusées par l'Institut National d'Étude Agronomique du Congo (INEAC). Dans les années 1950, les premières expérimentations de riziculture irriguée sont menées avec l'appui du gouvernement taïwanais. Après une interruption des activités de recherche entre 1960 et 1974, celles-ci reprennent en 1975 sous l'égide de l'INEAC, devenu Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique (INERA) (SNDR, 2013). Ces travaux portaient principalement sur l'adaptation de variétés introduites en RDC à différentes conditions agroécologiques.

Le riz est progressivement devenu la deuxième céréale la plus consommée du pays après le maïs, occupant une place centrale dans la sécurité alimentaire nationale. La consommation annuelle moyenne est estimée entre 7 et 12 kg par habitant (FAO, 2023), avec de grandes disparités régionales : 9,4 kg dans l'ancienne Province Orientale, 19,5 kg à Kinshasa et 17,5 kg dans le Sankuru et le Maniema (SNDR II, 2023). Cette demande ne cesse de croître, bien que les données chiffrées restent partielles. À titre d'exemple, Michel et al. (2019) ont observé qu'à Kinshasa, entre 1975 et 2000, la consommation de riz local a augmenté de 270 % tandis que celle du riz importé a progressé de 240 %.

Outre son importance nutritionnelle, le riz constitue une source essentielle de revenus pour de nombreux ménages ruraux et alimente diverses filières industrielles : la semoulerie, l'amidonnerie, la fabrication de bières (notamment dans le sud Kivu) ou encore l'alimentation animale. Le son de riz est utilisé dans l'aviculture, la paille pour l'artisanat et la litière, et les balles de riz comme source d'énergie dont les cendres servent de fertilisant naturel. Par ailleurs, son association avec des cultures vivrières comme le haricot renforce son intérêt, en raison de la complémentarité nutritionnelle de ces denrées (Furaha Mirindi et al., 2016). Ces multiples usages illustrent l'importance stratégique du riz dans l'économie congolaise.

Cependant, malgré des conditions agroécologiques favorables, la production nationale demeure insuffisante pour satisfaire la demande intérieure. La RDC dépend donc largement des importations qui représentent plus de 30 % des dépenses alimentaires du pays (FAO, 2023). Cette situation engendre un déficit commercial, une vulnérabilité à la fluctuation des prix mondiaux et pose un défi majeur pour la souveraineté alimentaire du pays (FAO, 2023). Selon Michel et al. (2019), une part significative du riz importé entre sur le territoire par des voies informelles, rendant les statistiques officielles incertaines. Les importations réelles seraient proches de 50 % de la consommation nationale. La production annuelle locale, estimée à 314 000 tonnes, stagne depuis 2005, tandis que les importations ont augmenté, passant de 222 000 tonnes en 2017 à près de 295 000 tonnes en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de 1,07 % (SNDR II, 2023). D'après une enquête participative menée par Bulambo et al. (2023) sur les préférences des consommateurs, 90 % des ménages congolais connaissent le riz local et plus de 84 % en consomment. Ces résultats confirment un potentiel réel de développement de la filière, à condition que l'offre nationale réponde davantage aux attentes des consommateurs en matière de qualité — notamment en ce qui concerne l'arôme, le goût, la pureté et les caractéristiques physiques du produit.

Les principaux enjeux du renforcement de la production rizicole nationale peuvent être résumés ainsi :

- réduire la dépendance alimentaire et améliorer la balance commerciale du pays ;
- créer des emplois en milieu rural, notamment en vue de l'autonomisation des femmes et de la réduction de la pauvreté ;
- renforcer les chaînes de valeurs agricoles locales ;
- améliorer les revenus des producteurs grâce à la transformation et à la commercialisation.

Au-delà de sa contribution économique, la filière rizicole peut devenir un véritable moteur de développement territorial. En stimulant des activités connexes telles que le transport, le stockage, la distribution et le commerce, elle participe à la structuration de l'espace rural et à la résilience des systèmes agricoles locaux.

Face à ces enjeux, la RDC bénéficie d'une série d'atouts notables susceptibles de lui permettre de développer sa filière rizicole.

a) Des terres en abondance et un climat favorable

La RDC dispose de conditions agroécologiques exceptionnellement diversifiées, favorables à la culture du riz dans de nombreuses régions. Trois principaux systèmes rizicoles y sont pratiqués : la riziculture irriguée, la riziculture pluviale (ou de montagne) et la riziculture inondée. Cette diversité permet de cultiver le riz jusqu'à 2 000 m d'altitude. Grâce à un réseau hydrographique dense et à des conditions climatiques favorables, les récoltes peuvent se succéder tout au long de l'année. Sur plus de 80 millions d'hectares de terres agricoles, à peine 10 % sont exploités, ce qui représente un potentiel foncier considérable encore sous-utilisé (SNDR II, 2023). Au Sud-Kivu, la riziculture irriguée est particulièrement développée dans les territoires de Shabunda, Fizi et Mwenga, ainsi que dans la plaine de la Ruzizi où les rendements atteignent 4 à 6 tonnes par hectare (IFDC-Catalist, 2011). Malgré ce potentiel, les superficies exploitées demeurent faibles : moins de 1 % des terres disponibles. À titre d'exemple, le Sud-Kivu et l'ex-Katanga (actuelle province du Tanganyika) cultivent respectivement 32 420 et 14 690 hectares sur des superficies arables estimées à 5,9 et 2,7 millions d'hectares (SNDR, 2013).

b) Une dynamique démographique et urbaine en croissance

En Afrique, la croissance démographique et l'urbanisation rapide alimentent une hausse continue de la demande en riz (AfricaRice, 2016). Les pays africains importent entre 10 % et 90 % de leurs besoins pour un coût global supérieur à 5,5 milliards de dollars par an (AfricaRice, 2016). Cette dépendance découle d'une urbanisation accélérée et de préférences marquées pour le riz importé, jugé plus homogène et de meilleure qualité par ces nouvelles populations (Furaha Mirindi et al., 2016).

La RDC illustre pleinement cette tendance : un taux de natalité élevé (43 %) et une urbanisation soutenue favorisent l'émergence de nouveaux pôles de consommation. Michel et al. (2019) soulignent que la demande en riz est étroitement liée à la dynamique urbaine. Bulambo et al. (2023) rappellent qu'accroître la production locale par l'introduction de variétés à haut rendement, adaptées aux goûts des consommateurs urbains, constitue une stratégie durable et économiquement viable. L'amélioration du pouvoir d'achat et l'évolution des habitudes alimentaires stimulent la demande pour un riz de qualité supérieure — homogène, stable et visuellement attractif. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les ménages à revenu moyen ou élevé (Michel et al., 2019). Par ailleurs, la création de nouvelles villes contribue à élargir les marchés de consommation et à diversifier les opportunités commerciales (FAO, 2020). Cette évolution impose aux acteurs de la filière d'adapter leurs stratégies de production et de distribution aux nouvelles attentes des consommateurs urbains.

c) Une volonté politique affirmée

Conscient du potentiel de la filière rizicole, le gouvernement congolais a lancé plusieurs initiatives pour en stimuler le développement. Parmi celles-ci figure le Programme Intégré pour la Croissance Agricole dans les Pays des Grands Lacs (PICAGL), piloté par l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) sous le financement de la Banque mondiale en 2019. Ce programme vise à améliorer la productivité rizicole à travers la diffusion de pratiques agronomiques performantes, le développement d'une mécanisation adaptée et la diversification des revenus agricoles (MINAGRI, 2020). La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) ambitionne quant à elle de faire de la RDC un grenier à riz pour l'Afrique centrale en structurant la filière autour d'axes prioritaires tels que la productivité, la qualité et la commercialisation.

d) Des marchés régionaux accessibles

La position géographique centrale de la RDC constitue un atout majeur pour l'intégration régionale. Sa proximité avec les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe) ouvre des perspectives d'exportation à moyen terme, sous réserve d'une amélioration de la qualité et de la compétitivité du riz local. La SNDR vise donc non seulement

l'autosuffisance nationale mais aussi l'exportation d'un surplus de 130 000 à 160 000 tonnes de riz blanc vers les marchés sous-régionaux et internationaux.

3. PRINCIPAUX FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Malgré un fort potentiel agricole et des conditions agroclimatiques favorables, la riziculture en RDC se heurte à de multiples contraintes qui freinent son essor, à la fois sur les plans technique, économique et institutionnel. Les principaux obstacles sont présentés ci-dessous.

a) Mauvaises pratiques culturales

Le système de culture actuellement dominant ne permet pas d'atteindre des rendements suffisants pour répondre à la demande croissante. Il repose fréquemment sur l'itinérance sur brûlis et des jachères de courte durée (Michel et al., 2019). À cela s'ajoute le non-respect des densités de plantation et des calendriers culturaux (souvent perturbés par le climat), un choix variétal inadapté, le repiquage de plantules trop jeunes, des sarclages tardifs et un apport insuffisant d'engrais (SNDR II, 2023).

b) Faible accès aux semences de qualité

La plupart des riziculteurs cultivent encore des variétés traditionnelles, rustiques mais peu productives (Furaha Mirindi et al., 2016). Les variétés améliorées disponibles (IRAT112, IAO2, PNR1, NERICA4, NERICA6, NERICA7, Lienge, Baibinge, INERA6, INERA7, SIPI, Jasmine, Hubei6) sont parfois diffusées sans essais d'adaptation préalable. Or, l'adoption d'une nouvelle variété par les producteurs dépend largement d'un gain de rendement démontré par rapport aux semences locales (Bedi et al., 2017).

c) Diminution de la fertilité des sols

La baisse de fertilité est de plus en plus observée, en riziculture pluviale comme irriguée (plus marquée en montagne) (Michel et al., 2019). Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, tels que les aléas climatiques, les mauvaises pratiques culturales (notamment la réduction de la durée de la jachère et la mise en culture des terres marginales) ainsi que la croissance démographique qui exerce une forte pression sur les ressources naturelles. Dans plusieurs provinces (Haut Katanga, Lualaba, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kongo-Central, Ituri, Mai-Ndombe et Kwilu), la surexploitation des terres arables et la pression sur les forêts accélèrent la dégradation des sols et la chute des rendements.

d) Problème foncier

L'accès sécurisé à la terre demeure un enjeu majeur. La coutume ne garantit pas la propriété, la loi foncière exigeant un titre formel (MINAGRI, 2019). En pratique, beaucoup de riziculteurs exploitent avec des actes informels (ventes, locations) générant une insécurité foncière qui décourage l'investissement, en particulier pour l'irrigation (infrastructures amorties à long terme). Dans la plaine de la Ruzizi (Est de la RDC), on observe une multiplication des conflits agraires liés à la mauvaise gestion des terres communautaires, aux transferts non formalisés et aux litiges de limites (Furaha Mirindi et al., 2016). L'absence de bornages clairs et durables, souvent remplacés par des espèces végétales (*Eucalyptus globulus* et *Euphorbia hirta*) ou des infrastructures fragiles comme des digues ou canaux d'irrigation, favorisent les empiètements, en particulier en zones érosives. Cette instabilité foncière constitue un frein majeur à l'investissement agricole et à la structuration efficace de la chaîne de valeur riz. Sans droits de propriété sécurisés, les producteurs adoptent moins de pratiques durables, accèdent difficilement au crédit et s'engagent peu dans des partenariats de long terme — autant d'éléments qui freinent la structuration de la chaîne de valeur.

e) Contraintes économiques et financières

L'économie congolaise est marquée par un phénomène structurel de dollarisation qui constitue l'un des principaux facteurs de déséquilibre macroéconomique et affecte directement le secteur agricole, notamment la filière rizicole. En République Démocratique du Congo, la monnaie nationale, le franc congolais (CDF), coexiste avec le dollar américain, qui domine la majorité des transactions (Kambale, 2013). Cette dualité monétaire engendre des implications économiques profondes dans les zones rurales, les institutions publiques et l'ensemble des chaînes de valeur agricoles.

Dans la riziculture, la dollarisation se traduit par une hausse générale des coûts de production : les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires), les facteurs de production (terre, main-d'œuvre, crédit) et même les taxes locales sont souvent libellés en dollars. Cette pratique renchérit la production et pénalise la compétitivité du riz congolais face aux pays voisins. Ainsi, dans la plaine de la Ruzizi, les coûts de production du paddy sont nettement supérieurs à ceux observés au Burundi et au Rwanda (Furaha Mirindi et al., 2016).

Par ailleurs, les crédits agricoles sont généralement contractés et remboursés en dollars, alors que la vente du riz s'effectue partiellement en francs congolais. Ce décalage monétaire expose les producteurs à un risque de change élevé : la dépréciation du CDF réduit leurs marges, voire entraîne des pertes nettes. Cette instabilité fragilise les exploitations et peut générer des tensions communautaires, notamment en cas de défaut de remboursement. Pour se protéger, les acteurs de la filière répercutent ces incertitudes monétaires sur les consommateurs, en intégrant une prime de risque de change dans les prix de vente. Si ce mécanisme préserve la viabilité économique à court terme, il réduit le pouvoir d'achat des ménages et accentue la vulnérabilité alimentaire. Enfin, la préférence systématique pour le dollar contribue à la dépréciation continue du franc congolais, aggravant l'instabilité des prix. À titre d'exemple, l'indice des prix à la consommation à Butembo a augmenté de 266 % entre 2007 et 2011 (Kambale, 2013), illustrant le poids de cette inflation structurelle sur l'agriculture de rente comme de subsistance.

Selon Michel et al. (2019), les coûts de production varient selon les contextes agroécologiques et les pratiques culturales. Certaines charges, notamment celles liées à la main-d'œuvre familiale ou à l'usage du foncier, sont difficilement quantifiables car elles ne correspondent pas toujours à des dépenses monétaires.

Le **tableau 1** présente le compte d'exploitation type d'un producteur de riz paddy, c'est-à-dire le riz brut tel qu'il est récolté, encore entouré de son enveloppe et constituant la matière première avant toute transformation post-récolte (décorticage, blanchiment, polissage, tri). L'exemple provient de la plaine de la Ruzizi, l'un des principaux sites de référence pour la riziculture irriguée en RDC.

Tableau 1. Compte d'exploitation d'un producteur de riz paddy dans la plaine de la Ruzizi – <i>Operating account of a paddy rice producer in the Ruzizi Plain.</i>		
Poste (par hectare)	Coût moyen (CDF)	Écart-type (CDF)
Semences	55 800	10 500
Fertilisants	178 600	45 400
Produits phytosanitaires	68 700	14 600
Eau	52 000	11 500
Fermeage	30 000	22 900
Intérêts payés	68 500	15 200
Main-d'œuvre salariale	443 400	41 400
Main-d'œuvre familiale	359 400	78 200
Taxes (en nature)	35 000	—
Autres charges	30 300	9 800
Total coûts	1 591 700	171 300
Rendement (kg·ha ⁻¹)	3 975	152
Ventes paddy (CDF·ha ⁻¹)	2 120 000	—
Résultat brut d'exploitation (RBE)	528 300	—
Source : enquêtes de décembre 2016 d'après Michel et al. (2019) – <i>surveys from December 2016 according to Michel et al. (2019)</i> ; 1 USD = 2 297,53 CDF.		

Lorsque le producteur transforme son paddy en riz blanc (décortiqué, usiné et prêt à la consommation), son compte d'exploitation évolue sensiblement. L'ajout des frais d'usage (environ

227 500 CDF·ha⁻¹, soit 70 CDF·kg⁻¹ pour un rendement moyen de 4 t·ha⁻¹) augmente les coûts mais la vente du riz blanc, plus cher sur le marché, améliore nettement la rentabilité (**Tableau 2**).

Malgré cette légère hausse de coûts, la transformation du riz paddy en riz blanc entraîne un gain de marge d'environ 23 % à l'hectare. Cette amélioration provient principalement de la valeur ajoutée créée par la transformation qui permet de vendre un produit à plus forte valeur marchande.

Élément	Riz paddy	Riz blanc (après usinage)
Coût total (CDF·ha ⁻¹)	1 591 700	1 819 200
Rendement (kg·ha ⁻¹)	3 975	3 250
Prix de vente (CDF·kg ⁻¹)	533	760
Recettes (CDF·ha ⁻¹)	2 120 000	2 470 000
Résultat brut d'exploitation (CDF)	528 300	650 800

Source : calculs d'après Michel et al. (2019) – *according to Michel et al. (2019)* ; 1 USD = 2 297,53 CDF.

Le passage du riz paddy au riz blanc constitue ainsi une étape clé de la chaîne de valeur rizicole car la transformation locale accroît la rentabilité des exploitations. Néanmoins, la majorité des riziculteurs congolais ne parviennent pas à capter cette valeur ajoutée faute d'infrastructures d'usinage adéquates, de circuits de commercialisation organisés et de financements accessibles. En conséquence, ils commercialisent encore souvent leur production après un simple décorticage ou sous forme de paddy brut à des prix peu avantageux. Cette contrainte structurelle limite la rentabilité globale du secteur et empêche les producteurs de tirer pleinement profit du potentiel économique lié à la transformation locale du riz.

Le secteur financier agricole illustre une autre dimension majeure de cette fragilité. Bien qu'il constitue un pilier essentiel du développement socio-économique, il demeure faiblement intégré aux dynamiques rurales. Les institutions financières et bancaires proposent peu de produits adaptés aux besoins des producteurs et transformateurs de riz. Cette absence de mécanismes de financement appropriés oblige les riziculteurs à s'autofinancer, limitant leurs capacités d'investissement, de modernisation et d'accès à la qualité. Ce déficit structurel de financement réduit la compétitivité de la filière et compromet sa capacité à rivaliser avec les importations (SNDR, 2013).

Ces contraintes financières se répercutent également sur la structuration du marché rizicole. La filière rizicole du Sud-Kivu en offre une illustration concrète : elle demeure fortement polarisée autour de la brasserie Bralima qui absorbe près de 80 % de la production locale (Rushigira et al., 2023). Ce débouché industriel assure une certaine stabilité mais limite le développement du riz de table, déjà confronté à la concurrence du riz importé.

Le **tableau 3** présente la répartition géographique des producteurs selon leurs circuits de vente : le nord de la plaine est dominé par le circuit industriel et le marché urbain de Bukavu, tandis que le sud, plus rural, reste orienté vers les marchés locaux. Cette dépendance à un nombre restreint d'acheteurs freine la diversification du riz local et la montée en gamme de la production.

La revalorisation du riz congolais passe donc par trois leviers majeurs :

- le renforcement des capacités de transformation locale (petits moulins, coopératives) ;
- la stabilisation monétaire et un meilleur accès au crédit agricole ;
- la structuration de circuits de commercialisation alternatifs au monopole industriel.

Localisation	Marchés ruraux	Marchés urbains	Bralima	Total
Nord	12 % (10)	43 % (38)	52 % (65)	38 % (113)
Centre	47 % (41)	26 % (23)	31 % (38)	34 % (102)
Sud	41 % (36)	31 % (28)	17 % (21)	28 % (85)
Total	100 % (87)	100 % (89)	100 % (124)	100 % (300)

Source : données d'enquêtes d'après Rushigira et al. (2023) – *Survey data according to Rushigira et al. (2023).*

En définitive, si les contraintes économiques et financières pèsent lourdement sur la rentabilité des exploitations rizicoles, l'amélioration durable de la filière ne peut se concevoir sans une montée en qualité du produit final. C'est pourquoi la question de la qualité du riz local, perçue à la fois comme un enjeu technologique et commercial, constitue désormais un levier central de compétitivité pour la riziculture congolaise.

f) Qualité du riz local et perception des consommateurs

Dans un contexte où la réduction des importations constitue une priorité stratégique pour la RDC, il devient essentiel de renforcer la compétitivité du riz local. Selon Furaha Mirindi et al. (2016), l'un des principaux freins à cette compétitivité réside dans la perception négative de la qualité du riz produit localement, notamment en termes de pureté, de calibrage et de l'aspect après transformation. Ces insuffisances altèrent l'image du produit et limitent son attractivité face au riz importé, souvent perçu comme plus homogène et mieux présenté. Cette situation impose une amélioration significative de la qualité du riz congolais afin de répondre aux attentes des consommateurs urbains qui sont de plus en plus exigeants. En effet, ces derniers, longtemps exposés à des produits importés de haute qualité, ils ont développé une préférence marquée pour les riz présentant de meilleures caractéristiques organoleptiques et technologiques (SNDR II, 2023).

Les enquêtes menées par Bulambo et al. (2023) dans les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika à l'Est, confirment cette tendance : la majorité des consommateurs interrogés privilégient un riz présentant un bon goût, un arôme agréable, une blancheur prononcée, une forte pureté, un bon gonflement à la cuisson et un faible taux de brisures. Ces critères déterminent directement la valeur perçue du riz et influencent les décisions d'achat, notamment dans les zones urbaines à fort pouvoir d'achat.

Dès lors, l'amélioration de la qualité du riz local doit reposer sur une approche intégrée, prenant en compte :

- la définition d'objectifs de qualité variétale fondés sur une compréhension fine des préférences des consommateurs selon les zones de production et de consommation ;
- le choix judicieux des variétés capables de combiner rendement, résistance et attributs sensoriels appréciés ;
- l'amélioration des pratiques post-récolte — séchage, stockage et transformation — afin de préserver la qualité physique et organoleptique du grain tout au long de la chaîne de valeur.

Ainsi, la qualité du riz apparaît non seulement comme un enjeu technologique mais aussi comme un levier stratégique de compétitivité, capable de revaloriser la production locale et de réduire la dépendance aux importations.

g) Gestion et maîtrise de l'eau d'irrigation

La riziculture irriguée présente des rendements nettement supérieurs à la riziculture pluviale mais son expansion demeure limitée en RDC en raison de l'insuffisance des aménagements hydroagricoles (Michel et al., 2019). Actuellement, les superficies irriguées ne dépassent pas 2 000 ha à l'échelle nationale (SNDR, 2013). Les travaux de Furaha Mirindi et al. (2016), menés dans la plaine de la Ruzizi, mettent en évidence de graves lacunes organisationnelles au sein des comités de gestion de l'eau. Ces structures locales peinent à mobiliser les contributions financières des membres et à assurer une répartition équitable de la ressource. Ainsi, 79,6 % à 88,3 % des riziculteurs interrogés déclarent avoir été confrontés à des conflits liés au partage de l'eau ou au non-respect des engagements financiers. La vétusté des infrastructures accentue ces tensions : certaines parcelles, notamment celles situées en aval, reçoivent des volumes d'eau insuffisants, tandis que d'autres bénéficient d'un excédent. Ce déséquilibre alimente des comportements opportunistes, comme le blocage nocturne des canaux d'alimentation pour détourner l'eau ou, inversement, le rejet d'un excédent vers les parcelles voisines, provoquant des inondations. Face à ces défis, il est impératif de réhabiliter les infrastructures hydroagricoles, de renforcer les capacités des comités de gestion et de promouvoir une gouvernance participative et équitable de la ressource en eau. Ces mesures sont essentielles pour garantir une productivité rizicole durable et prévenir les conflits entre exploitants (Michel et al., 2019).

h) Impacts du changement climatique sur la riziculture

Bien qu'elle constitue une culture stratégique pour la sécurité alimentaire nationale, la riziculture congolaise est particulièrement exposée aux perturbations climatiques croissantes. L'étude de Tshite et al. (2023) menée dans la Réserve de la Biosphère de Luki (RBL) met en évidence une instabilité climatique marquée, caractérisée par un retard du début des pluies, une hausse significative des températures et une réduction du nombre de jours pluvieux. Ces tendances confirment que, même au cœur du bassin du Congo, les équilibres climatiques sont fragilisés. La riziculture pluviale, majoritairement pratiquée dans le pays, se révèle particulièrement vulnérable à ces aléas. Les sécheresses prolongées et la variabilité des précipitations entraînent d'importantes pertes de rendement. De nombreuses études de terrain menées au cours des dix dernières années confirment une corrélation directe entre le changement climatique, l'apparition de nouvelles maladies, les stress physiologiques, les infestations parasitaires et les perturbations du régime hydrique, particulièrement les précipitations irrégulières (IRRI, 2021).

À l'inverse, des précipitations excessives provoquent des inondations récurrentes, comme celles observées en 2023 autour du lac Tanganyika. Ces crues ont touché les provinces du Tanganyika et du Sud-Kivu, notamment les territoires d'Uvira et de Kalemie, entraînant des baisses de rendement pouvant atteindre 50 % (MINAGRI, 2024).

L'élévation du niveau des eaux lacustres favorise également la pénétration d'eaux salines dans les périmètres rizicoles. Or, le riz étant une culture modérément tolérante à la salinité, une exposition prolongée peut réduire les rendements de 30 % ou plus (Faye et al., 2016). Ces phénomènes soulignent l'urgence de développer des systèmes rizicoles résilients, intégrant des variétés tolérantes à la sécheresse et à la salinité, ainsi que des pratiques d'irrigation adaptatives.

i) Contraintes biotiques : maladies et ravageurs

Les contraintes biotiques représentent un frein majeur à la productivité rizicole en RDC. Elles concernent principalement les maladies fongiques, les ravageurs, les rongeurs et les oiseaux (Babiker et al., 2016). Parmi elles, la pyriculariose, causée par *Pyricularia grisea*, constitue la maladie la plus préoccupante en milieu tropical, notamment dans les systèmes pluviaux. Cette maladie peut engendrer des pertes de rendement allant de 30 % à plus de 50 % selon les conditions environnementales (Ashkani et al., 2016 ; Liboga et al., 2020). D'autres pathologies, telles que la panachure jaune, la brunissure des gaines, la cercosporiose, la toxicité ferreuse ou encore la bactériose affectent également les cultures de riz (Fofana et al., 2011). La lutte contre ces menaces reste entravée par un accès limité aux produits phytosanitaires et par la faiblesse des services d'encadrement technique (SNDR II, 2023). Le renforcement des capacités locales de diagnostic et de traitement, combiné à une meilleure diffusion des bonnes pratiques phytosanitaires, apparaît essentiel pour atténuer l'impact de ces contraintes sur la production nationale.

j) Faiblesse des services d'appui et de vulgarisation agricole

Le dispositif institutionnel d'appui à l'agriculture en RDC souffre d'une efficacité réduite, principalement en raison d'un manque chronique de ressources humaines, financières et logistiques. Les structures publiques — notamment les inspections provinciales et territoriales de l'agriculture et le Service National de Vulgarisation (SNV) — assurent théoriquement le suivi des producteurs et la diffusion des innovations. Cependant, depuis les années 1990, le désengagement progressif de l'État a profondément affaibli leur capacité opérationnelle (Michel et al., 2019).

En conséquence, les services de vulgarisation peinent à jouer leur rôle de relais entre la recherche agronomique et les exploitations familiales. Cette défaillance limite la diffusion des technologies améliorées, la formation des riziculteurs et l'adoption de pratiques durables. Le renforcement de la vulgarisation agricole, notamment à travers des partenariats entre acteurs publics, organisations paysannes et centres de recherche, apparaît comme une condition incontournable pour accroître la productivité et la durabilité de la filière rizicole congolaise.

À la lueur de ces informations et données, il apparaît que la riziculture congolaise dispose d'un potentiel agronomique considérable mais que son développement demeure freiné par des contraintes techniques, environnementales et institutionnelles persistantes. La levée de ces obstacles, conjuguée à une meilleure gouvernance du secteur et à une montée en qualité du produit final, conditionne l'émergence d'une filière rizicole compétitive et durable en République Démocratique du Congo.

4. CONCLUSIONS

La République Démocratique du Congo dispose d'un potentiel agroécologique exceptionnel pour le développement de la riziculture grâce à la diversité de ses écosystèmes, à l'abondance de ses ressources hydriques et à la richesse de ses terres arables. Pourtant, malgré ces atouts, la production nationale demeure structurellement déficitaire, obligeant le pays à recourir massivement aux importations pour satisfaire la demande intérieure. Cette dépendance traduit un paradoxe agricole : un pays à fort potentiel rizicole mais encore dépendant des marchés extérieurs pour nourrir sa population.

L'analyse de la filière rizicole congolaise met en évidence une combinaison de contraintes économiques, techniques, institutionnelles et environnementales qui freinent son essor. La dollarisation de l'économie, la faible accessibilité aux financements, l'insuffisance des infrastructures hydroagricoles, la vulnérabilité climatique, ainsi que la faiblesse des services d'appui et de vulgarisation compromettent la compétitivité du riz local. À ces difficultés s'ajoute la perception négative de la qualité du riz produit localement, frein majeur à sa valorisation commerciale.

Pour inverser cette tendance, une approche systémique et intégrée s'impose. Elle doit articuler des actions coordonnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur — depuis la production jusqu'à la transformation et la commercialisation — tout en renforçant les capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des acteurs du secteur.

Le développement de la filière passe également par l'adoption de semences améliorées adaptées aux conditions locales, la mécanisation raisonnée, la maîtrise de l'eau, la promotion de pratiques culturales durables et la valorisation post-récolte par des unités d'usinage performantes.

Sur le plan stratégique, il devient impératif de mettre en œuvre un programme national de relance rizicole fondé sur une vision de sécurité alimentaire, d'autonomie économique et de durabilité environnementale. Celui-ci devra s'appuyer sur une meilleure gouvernance du secteur, une mobilisation accrue des financements publics et privés, ainsi qu'une amélioration de la qualité du riz local afin de répondre aux attentes des consommateurs urbains et concurrencer efficacement les importations.

En définitive, la relance durable de la riziculture congolaise représente bien plus qu'un objectif agricole : elle constitue un enjeu stratégique de souveraineté alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement rural inclusif. En valorisant les potentialités existantes et en corrigeant les défaillances structurelles, la RDC peut non seulement renforcer son autosuffisance, mais aussi devenir un acteur majeur de la production rizicole en Afrique centrale.

Contribution des auteurs

Pacifique Kilongo Bulambo : conception et rédaction du premier draft
Caroline De Clerck : appui à l'amélioration du manuscrit
Ludivine Lassois : révision critique, appui à l'amélioration du manuscrit

Bibliographie

- AfricaRice, 2016. *Annual Report 2016. Towards rice self-sufficiency in Africa*. Bouaké, Cote d'Ivoire : AfricaRice, <https://www.africarice.org/annual-reports-1>, (02/03/2026).
- Akakpo D.A.R., 2011. *Caractérisation agro-morphologique des écotypes de riz (Oryza spp.) du Bénin*. Mémoire de fin d'études : Université d'Abomey-Calavi (Bénin).
- Ashkani S. et al., 2016. Molecular progress on the mapping and cloning of functional genes for blast disease in rice (*Oryza sativa* L.): current status and future considerations. *Crit. Rev. Biotechnol.*, **36**(2), 353-367, doi.org/10.3109/07388551.2014.961403

- Babiker A.G., Samejima H., Mustafa A. & Sugimoto Y., 2016. Identification of *Striga hermonthica*-resistant upland rice varieties in Sudan and their resistance phenotypes. *Front. Plant Sci.*, **7**, 634, doi.org/10.3389/fpls.2016.00634
- Bedi B.N. et al., 2017. Étude du comportement de trois variétés améliorées de riz (*Oryza sativa* L., Poaceae) en culture dans le territoire de Kungu (Province du Sud Ubangi, République Démocratique du Congo). *Int. J. Innovation Sci. Res.*, **33**(1),148-154.
- Bulambo K. et al., 2023. Consumer preference for rice grain quality in the South Kivu and Tanganyika Provinces, Eastern DR Congo. *Foods*, **12**, 3995, doi.org/10.3390/foods12213995
- FAO, 2020. *FAOSTAT Crops and Livestock Products – Rice statistics* [Internet]. Roma: FAO.
- FAO, 2023. *World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023*. Roma: FAO.
- Faye O., Gueye T. & Dieng A., 2016. Effets de la salinité au champ sur des paramètres agronomiques de 23 variétés de riz. *J. Appl Biosci.*, **103**, 9854-9869.
- Fofana M. et al., 2011. Rice grain quality: a comparison of imported varieties, local varieties with new varieties adopted in Benin. *Food Control*, **22**, 1821-1825.
- Furaha Mirindi G., Mastaki N. J.-L. & Lebailly Ph., 2016. *Analyse comparative des résultats économiques de la production rizicole dans les pays de la CEPGL*. Invited paper presented at the 5th International Conference of the African Association of Agricultural Economists, September 23-26, 2016, Addis Ababa, Ethiopia.
- Goli I. et al., 2023. Are adaptation strategies to climate change gender neutral? Lessons learned from paddy farmers in Northern Iran. *Land Use Policy*, **125**, 106470, doi.org/10.1016/j.landusepol.2022.106470
- Goyon A. & Mestres C., 2017. Le riz : bénéfiques et risques pour la santé. *Cah. Nutr. Diet.*, **52**, 202-209, doi.org/10.1016/j.cnd.2017.03.005
- IFDC (International Fertilizer Development Center)-Catalyst, 2011. *Rapport annuel 2011*. Washington, DC: IFDC.
- IRRI (International Rice Research Institute), 2021. *Annual report 2021*. Los Baños, Philippines : IRRI.
- Kambale K.H., 2013. Impact de la dollarisation sur les activités économiques en ville de Butembo. *Rev. Congolaise Gestion*, **17**(1), 171-200.
- Liboga B. et al., 2020. Comportement de cinq variétés de riz pluvial (*Oryza sativa* L.) à la pyriculariose et la verse dans les conditions naturelles à Kisangani, République Démocratique du Congo. *Biosciences*, **145**, 14955-14964.
- Mbonankira J.E., 2014. *Rice cultivation around the world*. Los Baños, Philippines : IRRI.
- Michel B. et al., 2019. *Étude de l'analyse de la compétitivité du riz local et des options de son amélioration. Rapport final*. Montpellier, France : AGRER-EARTH.
- MINADER (Ministry of Agriculture and Rural Development), 2012. *Directory of agricultural sector statistics campaigns 2009-2010*. Agri-Stat, 17. Yaoundé : MINADER.
- MINAGRI, 2019. *Rapport du Ministère National de l'Agriculture de la RDC, 2019*. Kinshasa : MINAGRI.
- MINAGRI, 2020. *Rapport du Ministère National de l'Agriculture de la RDC, 2020*. Kinshasa : MINAGRI.
- MINAGRI, 2024. *Rapport du Ministère National de l'Agriculture de la RDC, 2024*. Kinshasa : MINAGRI.
- Rushigira C., Mendez del Villar P. & Paget N., 2023. La filière riz dans la plaine de la Ruzizi à l'est de la RDC. Organisation et transmission de l'information. *Écon. Rurale*, **384**(avril-juin 2023), 77-92, doi.org/10.4000/economierurale.11395
- SNDR (Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture), 2013. *Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture*. Kinshasa : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.
- SNDR II (Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture), 2023. *Stratégie de Développement de la Riziculture*. Kinshasa : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.
- Togola A. et al., 2010. Connaissance paysanne des insectes foreurs de tiges du riz et leurs dégâts dans différentes zones écologiques du Bénin (Afrique de l'Ouest). *Cah. Agric.*, **19**(4), 262-266, doi.org/10.1684/agr.2010.0410
- Tshite F. et al., 2023. Temporal climate variability in Luki Biosphere Reserve, Mayombe, Democratic Republic of Congo. *FARA Res. Rep.*, **7**(11), 95-107, doi.org/10.59101/fr072311

(28 réf.)